

## RENCONTRE DGESCO - FÉDÉRATION

Jeudi 23 juillet 2020

**Pour la DGESCO** : Mmes Emmanuelle DURAND et Françoise PÉTREAUULT sous-directrice de la DGESCO

**Pour la Fédération DDEN** : Martine DELDEM (Conseillère fédérale, Présidente de l'Union 34), Bernard RACANIÈRE (Conseiller fédéral, Président de l'Union 84) et Eddy KHALDI (Président de la fédération)

### 1. CONFINEMENT ET SORTIE DE CONFINEMENT : NOS ACTIONS, ENQUÊTE IMPLICATION DES DDEN, RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2020

Long tour d'horizon s'appuyant sur les remontées des Unions et leurs participations aux CDEN.

Rappel de notre implication à partir de nos deux « **Adresses aux pouvoirs publics** » transmises, à l'époque, à la DGESCO. Remise de la « **Lettre du Délégué** » de mars à juillet 2020. Présentation de l'enquête nationale de la Fédération auprès des DDEN dans les Unions (2759 enquêtes en retour) sur l'accompagnement des DDEN dans les écoles lors du déconfinement. Nous indiquons que le prochain numéro du Délégué sera consacré au « bâti scolaire » au centre de notre fonction et implication de DDEN.

**Les DDEN souhaitaient la tenue des conseils d'école mais tous ne se sont pas réunis aux moments opportuns.** Certains DDEN ont été réunis par les mairies pour la mise en place des protocoles sanitaires lors des différentes reprises des classes. Nous avons indiqué que le 1<sup>er</sup> protocole a été très lourd à mettre en place. **Nous avons rappelé notre souhait d'être associés aux opérations COVID 19, car cela fait partie de notre mission première (hygiène et sécurité).** Martine et Bernard ont illustré le propos national avec le bilan de leur département respectif : accueil des enfants de soignants (positif avec engagement remarquable des enseignants et même de certains DDEN).

#### Réponses de la DGESCO

Le **protocole sanitaire** a été établi par l'Éducation nationale sous couvert du Ministère de la santé et des responsables sanitaires. Les difficultés dans le cadre de l'élaboration de ce protocole ont été doubles :

- Difficulté de gérer la diversité des situations (rural, urbain) ;
- Élaboration dans un temps contraint.

La DGESCO nous invite à **réfléchir sur les équipements sanitaires devenus indispensables en cette période de pandémie et à prendre contact avec la nouvelle cellule « bâti scolaire » rattachée au Secrétariat général du ministère.** *(Nous allons adresser un courrier à cet effet)*

Le dispositif 2S2C s'est aussi mis en place en zone rurale. C'est important de développer le sens du collectif.

Pour la rentrée 2020 : il faut remobiliser les élèves et le travail en collectif.

**Enseignement à distance** : ce dispositif a été bien géré. De nouveaux liens entre parents/enseignants sont apparus avec une prise de conscience de la difficulté d'enseigner. Problème du matériel informatique insuffisant pour certains enseignants et absent dans certaines familles.

**Protection de l'enfance** : Processus du signalement pour les enfants en souffrance. Le confinement de la population a fait se développer une violence intra familiale qu'il faut gérer.

**Vacances apprenantes** : séances de remobilisation. *(Rappel de la signature DDEN pour le texte collectif JPA)*

## **2. RENOUELEMENT QUADRIENNAL SEPTEMBRE 2021**

**Nous demandons à la DGESCO une implication de notre tutelle institutionnelle pour le renouvellement à venir.** Avec la crise sanitaire, difficultés pour les DDEN de se réunir en Assemblées générales, cela peut impacter notre recrutement pour la mise en place du renouvellement quadriennal. **Notre Conseil fédéral, unanimement, a décidé de reporter le Congrès 2020 au mois de mai 2021 à OBERNAI. Le report de juin 2020 à octobre 2020 n'est plus envisageable à ce jour compte tenu des obligations imposées par le loueur de notre salle de Congrès (nombre de participants, distanciation, masques en octobre).**

Nous proposons de proroger le mandat quadriennal actuel d'une année pour préparer le renouvellement des DDEN en septembre 2022.

### **Réponse de la DGESCO**

Le renouvellement des DDEN relève d'un décret qui définit la durée. La DGESCO nous invite à faire, assez rapidement, un courrier au Directeur de l'enseignement scolaire.

## **3. ALSACE-MOSELLE – RENCONTRE RECTEUR HUART, CONGRÈS À OBERNAI FIN MAI 2021**

Pour les 3 départements de l'Alsace Moselle, des Unions sont créées en associations reconnues officiellement. Mais, seuls les DDEN du Haut-Rhin sont agréés par les instances de l'Éducation nationale et le Préfet a pu ainsi désigner notre représentant au CDEN 68. Pour les deux autres départements du Bas-Rhin et de la Moselle, le ministère a fait machine arrière quant à nos agréments. Le Ministre que nous avons sollicité a confié une mission au Recteur du « Grand Est » que nous avons rencontré le 19 décembre 2019. Il s'était engagé à rédiger un rapport après les élections municipales de 2020. Nous allons le relancer.

### **Réponse de la DGESCO**

Nous invite là encore à faire un courrier indiquant que les DDEN n'ont pas de retour à leur demande.

## **4. DÉVELOPPEMENT : SYNTHÈSE DES VISITES DE MARSEILLE, LES CITÉS ÉDUCATIVES, LE GUIDE DE L'UNION**

### **Visites des écoles de Marseille**

La Fédération a organisé une opération de visites des écoles de MARSEILLE en avril et mai 2019. Le DASEN des Bouches-du-Rhône et son administration (IENA et IEN) nous ont beaucoup aidé dans cette opération. La synthèse que nous avons faite de ces visites a été remise à la DGESCO. La Fédération des DDEN souhaite faire la même opération pour Paris.

**Cités éducatives** : la plupart des Unions concernées ont désigné un DDEN référent par « cité éducative » au nombre de 80 sur le territoire national. Ce nouveau dispositif relève de 2 ministères : Cohésion territoriale et Éducation nationale. Nous relançons le Coordinateur national pour une mise en place à la rentrée de septembre.

## **5. QUELQUES ACTIONS PASSÉES : LIVRE BLANC ET COLLOQUE « ÉCOLE EN MILIEU RURAL », MÉDIATION VIOLENCE SCOLAIRE, ENQUÊTE VIOLENCE, ACTION RESTAURANT SCOLAIRE ET PAUSE MÉRIDIENNE, LE BÂTI SCOLAIRE, RÉUNIONS RÉGIONALES, LA GRATUITÉ DE L'ÉCOLE PUBLIQUE AVEC LE CNAL**

La Fédération a remis les documents édités cette année par elle ou ses Unions.

## **6. Subvention DGESCO MEN**

Notre Fédération a vu sa subvention divisée par 2. Nous sommes passés à 5000€. Ceci est regrettable compte tenu de notre fonction officielle.

### **Réponse de la DGESCO**

Fortes contraintes avec des priorités données par le Ministre. Toutes les associations ont été impactées.